

A&O INVEST

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 86 000 Euros

**Siège social : 163 RUE DE LA GRANDE
FONTAINE**

78630 ORGEVAL

517 984 613 RCS VERSAILLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA
TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

SAS AUDIT OUDART CONSEIL – NICOLAS OUDART
4, avenue de la Révolution 87000 Limoges - TEL. : 05.55.71.84.63

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Grande Aquitaine

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société A&O INVEST, SARL (Société à Responsabilité Limitée) en SAS (Société par Actions Simplifiée).

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code et par décision des associés en date du 7 janvier 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes arrêtés au 31/12/2024 font apparaître un chiffre d'affaires de 49 k€, contre 41 k€ au 31/12/2023.

Au 31/12/2024, l'actif net de la société s'élevant à 1 050 k€ est composé principalement des éléments suivants :

- des actifs immobilisés représentant une valeur nette comptable de 959 k€ ;
- des clients et comptes rattachés s'élevant à un montant de 10 k€ ;
- des disponibilités pour 79 k€.

La situation nette de la société s'élève au 31/12/2024 à 1 005 k€, y compris le résultat de l'exercice d'un montant de 312 k€.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Limoges, le 8 janvier 2026.

SAS AUDIT OUDART CONSEIL,
Nicolas OUDART,
Commissaire à la transformation.


Nicolas OUDART
Expert-comptable et Commissaire
aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES